

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES concernant le Préavis municipal N° 04/2019-2020 relatif à la demande de crédit de CHF 200'000 pour l'assainissement de l'éclairage public.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances composée de Messieurs Biedermann, Guex, Miesen et Tritten s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 04/2019-2020 relatif au sujet ci-dessus.

Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 20 novembre 2019. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous considérons inévitable la mise en état du système d'éclairage de la commune pour les raisons suivantes:

- renouvellement des installations vétustes et obsolètes
- amélioration de l'économie d'énergie

Le remplacement des lampes à vapeur de sodium par des lampes LED s'impose. Une réduction des coûts pour l'éclairage annuelle pourrait se chiffrer à environ CHF 4'000 par rapport aux CHF 11'000 actuels. Nous jugeons donc ce projet d'intérêt important.

Il est à noter que ce projet n'est pas inclus dans le plan des dépenses d'investissement du Budget 2020, mais une provision de 500'000CHF, entre autre à cet effet, fût ajoutée au «Fonds de réserve pour travaux futurs » (Bilan 2018 sous le libellé 9282.00).

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil Général d'adopter le préavis no° 04/2019-2020

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biedermann



Marcel Miesen



Michel Guex

Vich, le 22 novembre 2019